Les utopies fonctionnent, CATA 33 continue...

Après le succès citoyen
de la SCI des Terres du Fougueyra,

participez à l'achat de 5 ha de terres
agricoles sur la commune de Maransin
en Gironde

CATA 33 crée et soutient la SCI « Terres de la Fayolle »

CATA 33
(Collectif d'Achat de Terres Agricoles Gironde)
est une association dont l'objet est de défendre et de promouvoir une agriculture vivrière et de proximité, une agriculture qui soit socialement équitable, économiquement viable, respectueuse de la biodiversité, du paysage et de l'environnement culturel.

Les actions menées ont pour but de développer tous projets favorisant ce type d'agriculture, de sensibiliser le public aux difficultés d'accès à des terres agricoles de qualité, de favoriser la création de structures financières citoyennes permettant l'achat collectif de terres en milieux périurbain et rural pour le maintien des pratiques agricoles diversifiées .

La SCI
(Société Civile Immobilière)

est la structure juridique qui se porte acquéreur des terres pour ensuite les louer à un agriculteur.

Le capital de la SCI est réparti en parts égales
Chaque part vaut 100€
Une assemblée générale annuelle réunit les porteurs de parts
Quel que soit le nombre de parts détenues, chaque porteur a une voix à l'assemblée générale

pour l'achat des Terres de la Fayolle

Les terres de la Fayolle sont situées à Maransin, commune du Nord-Gironde, au cœur du canton de Guîtres à 16 km de Saint André de Cubzac.
C'est un joli coteau, anciennement pâturage, exposé plein sud, au sol sain (de nature argilo-limoneuse), pourvu d'un verger, lequel ne demande qu'à être réhabilité. Il existe de plus, à proximité, un réseau d'irrigation.

Le projet d'Amandine

Je m'appelle Amandine Korsoun, je suis maraîchère depuis 5 ans.

J'ai débuté le maraîchage Bio sur une petite parcelle de 1000 m2 en fermage, je travaille et progresse aux côtés de l'AMAP de Saint André de Cubzac.
Autodidacte et sans héritage paysan, je dois me battre pour accéder à une exploitation à la hauteur de mes ambitions.
Je suis entrain de faire valider mes acquis afin d'obtenir le diplôme BPREA qui me permettra d'avoir le statut d'agricultrice (je suis actuellement cotisant solidaire, statut très précaire)
Après maintes et maintes recherches de terre autour de ma commune actuelle, nous avons enfin trouvé une terre maraîchère d'environ 5 hectares à Maransin.
Ce projet relève du challenge étant donné le coût et la mise en place d'une structure durablement viable.
Je fais donc appel, avec CATA 33, à vous, citoyens qui souhaitez soutenir une paysannerie d'avenir. Je vous remercie d'avance pour votre confiance..

Le montage

Une propriété

↓

Deux acheteurs

SCI Terres de la Fayolle — **5 ha de terres agricoles qui seront louées en fermage**

Amandine et Sylvain — **une parcelle constructible de 7000m2**

LA SCI un projet d'acquisition collective pour permettre à Amandine

⇒ d'accéder à la terre, de s'installer
⇒ de mettre en valeur et de pérenniser son savoir-faire
⇒ de maintenir une agriculture vivrière et de proximité, respectueuse de l'environnement
⇒ de distribuer sa production par le biais d'un circuit court

Contacts: **Nicole Cecchin 05 57 58 18 97 cecchin.fouchier@free.fr**

Véronique Savoie 05 57 43 61 45 les4savoie@orange.fr

http://collectif.terres.free.fr

Promesse d'apport

Cette promesse d'apport est un engagement moral, essentiel pour nous permettre de « compter nos forces ». Elle devra être confirmée et accompagnée de votre paiement lors d'un prochain courrier que nous vous adresserons après la signature de la promesse de vente.

Je, soussigné(e), (nom)…….. (prénom)……..

Demeurant à (adresse)……

(commune)…… (code postal)……

(téléphone)……..(courriel)……..

Souhaite contribuer solidairement à l'achat des terres de la Fayolle et propose une contribution de …… X 100 €,

soit une participation de ……€

Date : …….. Signature :

Bulletin à renvoyer (<u>sans règlement</u>) à CATA33

chez Véronique Savoie 1255 chemin de Peyrot 33240 Saint André de Cubzac